

Message du Secrétaire général à l'occasion de la Journée internationale de la diversité biologique

Le 22 mai 2005

Le thème retenu cette année pour la Journée internationale de la diversité biologique, à savoir « La diversité biologique, assurance-vie pour notre monde en mutation », nous rappelle le rôle central que joue la diversité biologique dans le développement durable et dans la protection des sociétés contre les conséquences de chocs inattendus, comme les pénuries d'eau, l'apparition de maladies infectieuses, les phénomènes climatiques extrêmes et la vulnérabilité génétique des cultures et du bétail.

Ces dernières décennies, le développement économique et le progrès technologique ont contribué à arracher à la pauvreté absolue certaines personnes, parmi les plus démunies de planète, et à améliorer les conditions de vie d'un grand nombre. Toutefois, dans le même temps, des schémas de production et de consommation non viables ont réduit la diversité biologique comme jamais auparavant, et risquent de compromettre la capacité des écosystèmes de maintenir les progrès économiques réalisés de haute lutte par l'humanité.

Selon le rapport de synthèse du Bilan du Millénaire relatif aux écosystèmes qui a été publié récemment, presque tous les écosystèmes de la planète ont été transformés par les activités humaines. Par exemple :

- Vingt-cinq pour cent des ressources halieutiques faisant l'objet d'une exploitation commerciale sont surpêchées, ce qui entraîne la fermeture de nombreuses pêcheries, avec des conséquences socioéconomiques non négligeables;
- Les modifications que subit la couverture végétale, en particulier du fait du déboisement et de la désertification dans les zones tropicales, tendent à réduire les précipitations locales et contribuent à la désertification et aux pénuries d'eau;
- La capacité des écosystèmes d'atténuer les effets des phénomènes climatiques extrêmes comme le récent raz de marée dans l'océan Indien a été entamée du fait de la transformation des terres humides, des forêts et des mangroves.

Le rapport du Projet du Millénaire publié en janvier contient un certain nombre de propositions pratiques pour atteindre l'objectif international consistant à réduire de manière significative d'ici à 2010 le rythme de la perte de la diversité biologique. Ces propositions qui visent notamment les mécanismes de marché, des réformes des politiques, l'amélioration de la réglementation et des investissements concernant la gestion d'écosystèmes importants, peuvent également contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il importe donc au plus haut point que les gouvernements appliquent la Convention sur la diversité

biologique et consacrent à cet effet des ressources financières et d'autres ressources supplémentaires.

La diversité biologique nous fournit les matériaux dont nous avons besoin pour nous nourrir, nous vêtir et nous loger. Elle nous permet de vivre en bonne santé et contribue au bien-être du genre humain sous bien d'autres rapports. Pour enrayer la dégradation et la perte des ressources génétiques et garantir l'utilisation équitable de celles-ci, il faudra adopter des mesures nouvelles et plus résolues à tous les niveaux. Le Sommet de septembre de l'Assemblée générale sera une occasion importante pour les chefs d'État et de gouvernement de mettre en place les engagements politiques et financiers visant à conserver et à utiliser de manière durable ce qui constitue le fondement même de la vie. En attendant, nous devons tous ensemble réaffirmer cet engagement aujourd'hui, en cette Journée internationale de la diversité biologique.